



Dispositif Local d'Accompagnement

Bilan d'activité consolidé - Année 2008

Avec le soutien de



Ingénierie et services pour
entreprendre autrement

SOMMAIRE

L'ACTIVITE DU DISPOSITIF DLA	4
<i>Introduction</i>	4
Les structures accompagnées par le DLA.....	4
Répartition des structures accompagnées par région	5
<i>Caractéristiques des structures bénéficiaires d'ingénieries</i>	6
Les types de structures	6
L'emploi dans les structures accompagnées.....	6
Les principaux secteurs d'activité des structures bénéficiaires d'ingénieries	7
<i>Actions d'ingénieries financées par les DLA</i>	8
Thématiques des ingénieries	8
Les dépenses d'ingénieries.....	8
Les prestataires mobilisés.....	9
LE FINANCEMENT DES DLA ET DES C2RA.....	10
<i>Partenariat financier global, cofinancements inclus</i>	10
<i>Partenariat financier des DLA, cofinancements inclus</i>	11
<i>Les DLA cofinancés par les collectivités territoriales</i>	12
<i>Partenariat financier des C2RA</i>	14
LA GOUVERNANCE DU DISPOSITIF DLA.....	15
<i>Comités de pilotage DLA-C2RA et comités d'appui DLA</i>	15

LE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT (DLA)

L'OBJECTIF DU DLA ?

Accompagner les structures développant des activités et services d'utilité sociale créateurs d'emplois, dans leur démarche de consolidation économique et de développement.

▶ LE DLA C'EST QUI ?

Dans chaque département, une ou plusieurs structures compétentes assurent la fonction de DLA.

104 DLA à ce jour, portés par des structures variées : Fonds Territorial France Active, têtes de réseau associatives (Ligue de l'Enseignement, etc.), Comité de Bassin d'Emploi (CBE), associations d'appui à la vie associative, Comité d'Expansion, Boutique de Gestion, Plate-Forme d'Initiative Locale (PFIL), etc.

Les DLA sont financés par l'État, la Caisse des dépôts, le Fonds Social Européen et selon les cas d'autres partenaires comme les collectivités locales.

▶ LE DLA POUR QUI ?

Le DLA s'adresse aux structures qui développent des activités et services d'utilité sociale reconnues sur un territoire, qui créent de l'emploi, par exemple : une association loi 1901, une structure coopérative, une structure d'insertion par l'activité économique...

Il s'agit plus particulièrement de structures qui :

- ont la volonté de consolider leurs activités, de pérenniser leurs emplois,
- ont identifié des difficultés qui nécessitent un appui professionnel externe,
- s'interrogent sur leur stratégie de consolidation, de développement de leurs activités.

▶ COMMENT ÇA MARCHE ?

Le DLA permet à une structure **de bénéficier d'un diagnostic partagé de sa situation, de sa capacité de consolidation économique et de ses besoins d'appui**. Si la structure accepte les préconisations qui découlent de ce diagnostic, le chargé de mission DLA élabore avec elle et met en place **un plan d'accompagnement**, qui comprend une ou plusieurs actions d'appui sous forme d'ingénieries individuelles ou collectives, financées par le DLA et réalisées par des prestataires. Il assure un suivi **du plan d'accompagnement et mesure son impact** sur le développement des activités et des emplois.

Le DLA fédère autour de lui et au sein de ses comités d'appui et de pilotage des acteurs du développement local dans le secteur d'intervention de la structure (collectivités locales, banques, coordinations et fédérations associatives...). Il constitue ainsi une opportunité pour définir collectivement une démarche d'accompagnement des activités, des services et des structures sur un territoire.

L'Avise anime le dispositif DLA pour le compte de l'Etat et de la Caisse des Dépôts.

▶ LE DLA EN CHIFFRES

Depuis sa mise en place sur le territoire national en 2003, près de **26 200** structures d'utilité sociale, représentant **270 000** emplois consolidés, ont bénéficié de l'action du dispositif DLA.

La Lettre nationale du dispositif DLA

Abonnez-vous dès maintenant !

Retrouvez dans ce « trimestriel » toute l'actualité du dispositif : exemples, témoignages, analyses, chiffres...

L'essentiel pour découvrir et comprendre le dispositif DLA.

Abonnement gratuit sur simple demande par mail à lettrebla@avise.org

A télécharger gratuitement sur www.avise.org

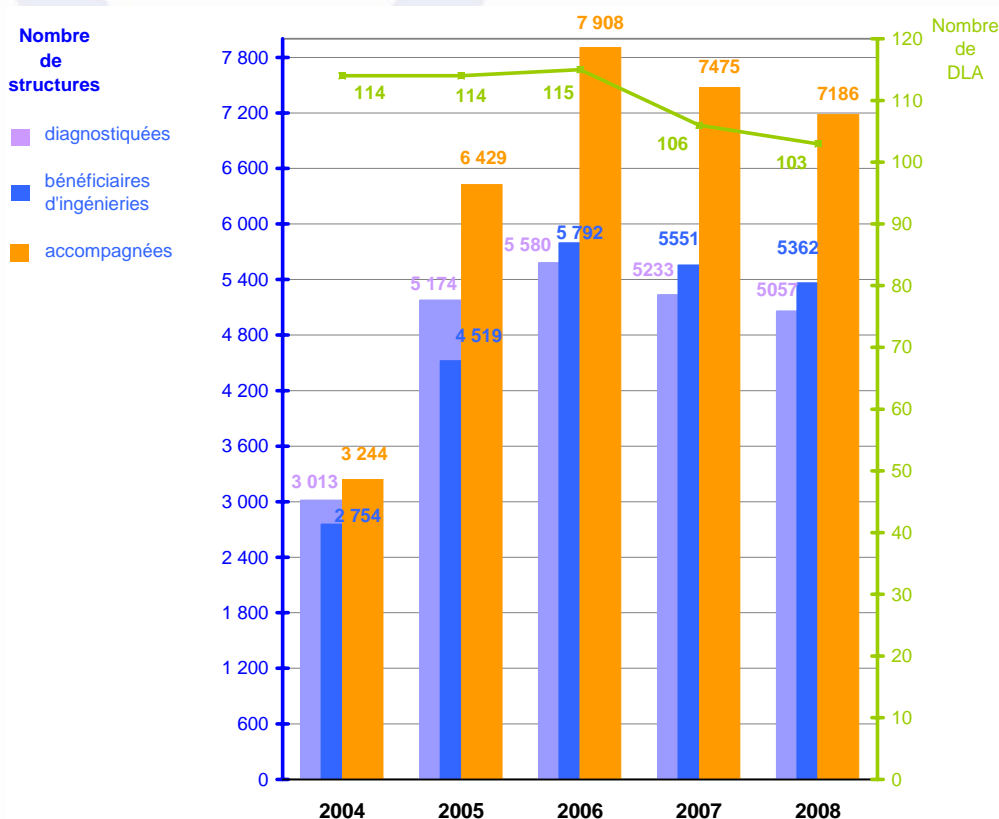
Pour plus d'informations et contacter l'interlocuteur DLA de votre département, rendez-vous sur le site de l'Avise et consultez la cartographie nationale des DLA – C2RA
www.avise.org rubrique DLA-C2RA-CNAR

L'ACTIVITE DU DISPOSITIF DLA

Introduction

En 2008 il existait sur le territoire 104 DLA mais les données présentes dans ce bilan ne concernent que 103 DLA.

Les structures accompagnées par le DLA

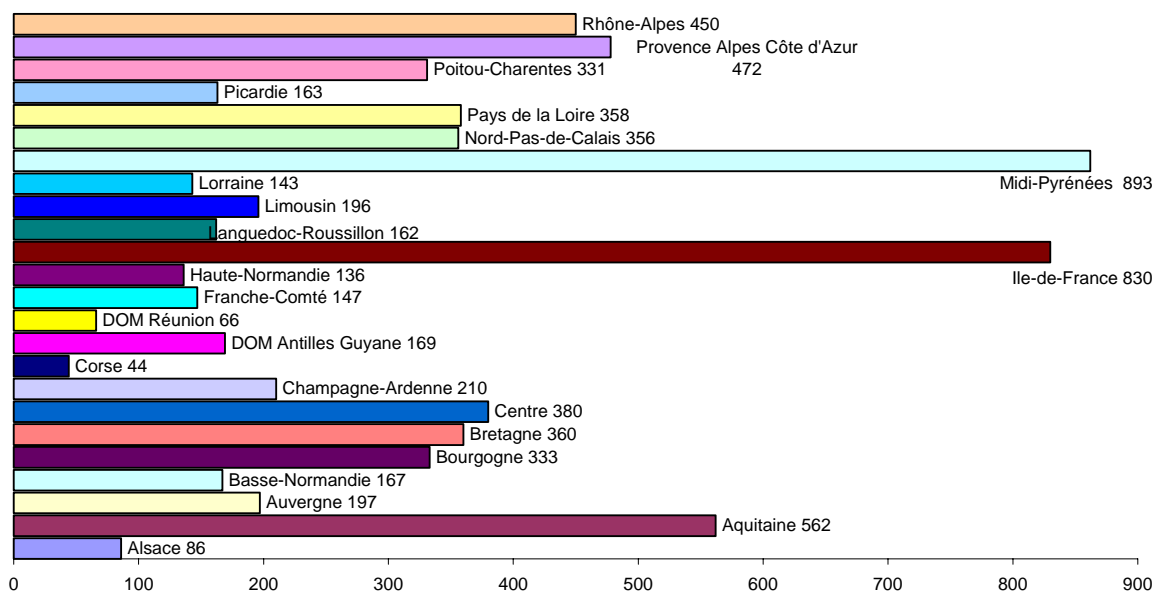


L'activité du DLA s'exprime en nombre de structures accompagnées à savoir, bénéficiant de diagnostics et/ou d'ingénieries. Les structures uniquement accueillies n'entrent pas dans cette catégorie.

Les **103** structures porteuses du **DLA** ont apporté en 2008 un appui à près de **7186 structures** dont **75%** (5362) ont bénéficié d'au moins une ingénierie individuelle ou collective (soit **3476 commandes d'ingénierie** financées via les fonds d'ingénierie) et **70%** d'au moins un diagnostic (5057).

A noter : le nombre de structures accompagnées ne peut être cumulé à partir des données annuelles ci-dessus, en effet les mêmes structures pouvant bénéficier de dla d'une année sur l'autre.

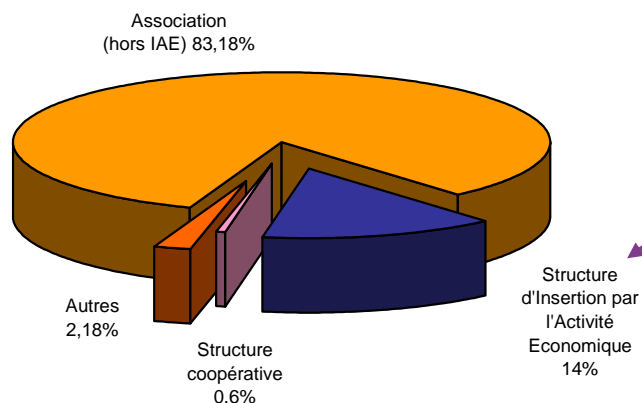
Répartition des structures accompagnées par région



Nombre de Structures support de DLA	
Région	Total
Alsace	2
Antilles Guyane	3
Aquitaine	6
Auvergne	4
Basse-Normandie	3
Bourgogne	4
Bretagne	6
Centre	6
Champagne-Ardenne	4
Corse	2
Franche-Comté	4
Haute Normandie	2
Ile-de-France	8
Languedoc-Roussillon	3
Limousin	3
Lorraine	4
Midi-Pyrénées	9
Nord-Pas-de-Calais	5
Pays de la Loire	5
Picardie	3
Poitou-Charentes	4
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5
Réunion	1
Rhône Alpes	8
Total	104

Caractéristiques des structures bénéficiaires d'ingénieries

Les types de structures

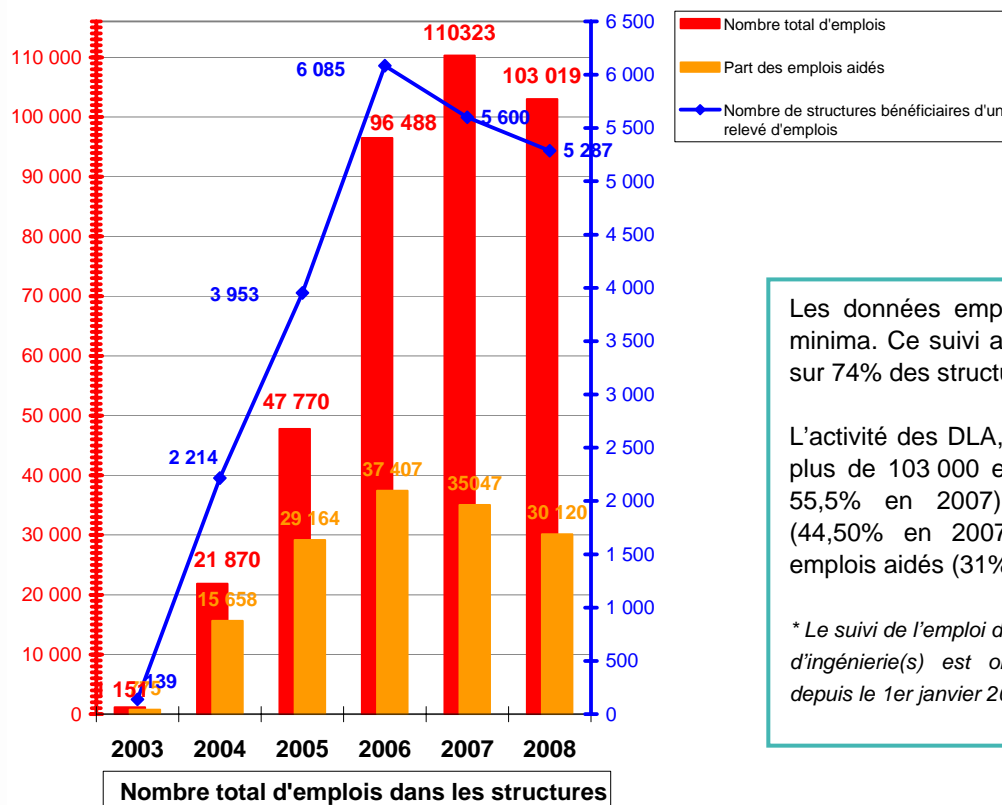


Chantier école / d'insertion : 43,50%
 Association Intermédiaire : 33%
 Entreprise d'Insertion : 15%
 Régie de quartier : 4,5%
 Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion : 3,2%
 Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification : 0,8%

Les structures bénéficiaires sont majoritairement (à plus de 83%) associatives, les associations de l'IAE étant comptabilisées distinctement.

Le nombre de structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) bénéficiaires baisse légèrement : (14,5% en 2007). Ce sont les Chantiers d'insertion dont les accompagnements progressent le plus (38% en 2007).

L'emploi dans les structures accompagnées

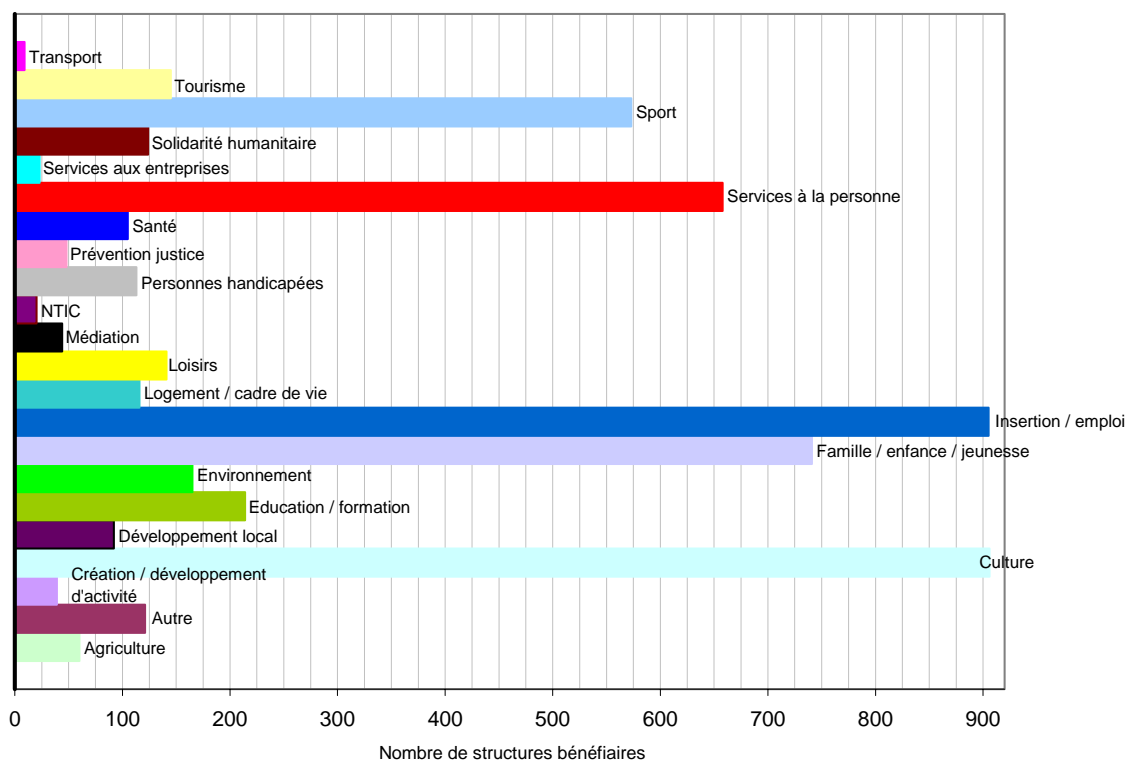


Les données emplois représentent des minima. Ce suivi a été effectué en 2008 sur 74% des structures accompagnées*.

L'activité des DLA, en 2008, a concerné plus de 103 000 emplois : 57% en CDI (55,5% en 2007) et 43% en CDD (44,50% en 2007), 29% étaient des emplois aidés (31% en 2007).

* Le suivi de l'emploi des structures bénéficiaires d'ingénierie(s) est obligatoire pour les DLA depuis le 1er janvier 2005.

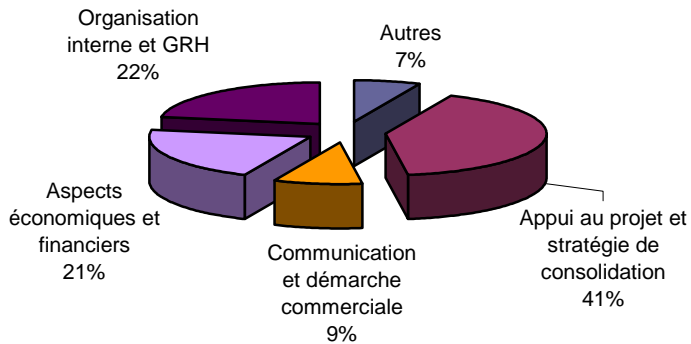
Les principaux secteurs d'activité des structures bénéficiaires d'ingénieries



Les secteurs les plus représentés en 2008 :
 L'Insertion / Emploi et la Culture devancent les autres secteurs (17%),
 viennent ensuite Famille / enfance / jeunesse (14%), les services à la
 personne (12%), et le sport (11%).

Actions d'ingénieries financées par les DLA

Thématiques des ingénieries



La thématique la plus représentée reste l'appui au projet (39% en 2007), ce thème couvre surtout la stratégie de consolidation (17%), la refonte du projet de la structure (16%) et l'évolution de l'activité (6%).

Les thématiques financières et économiques représentent toujours 21 % des ingénieries financées dont 10% traitent de gestion financière.

Les ingénieries traitant de questions d'organisation interne sont en augmentation (20% en 2007), celles portant sur la communication et le commercial se maintiennent toujours à 9% (dont 5% pour la communication).

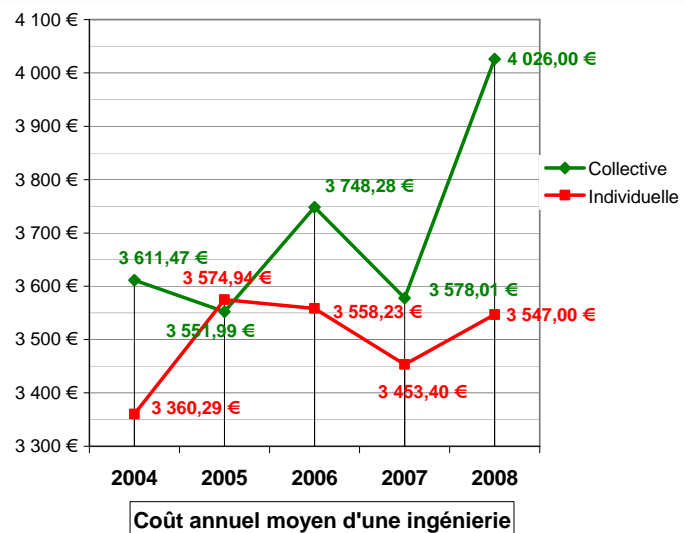
Les dépenses d'ingénieries

Les DLA ont commandé 3476 ingénieries financées par leur fonds d'ingénierie à hauteur de 12 300 000€ dont 9 430 000€ ont été consacrés au financement de 2722 ingénieries individuelles et 2 830 000€ au financement de 754 ingénieries collectives.

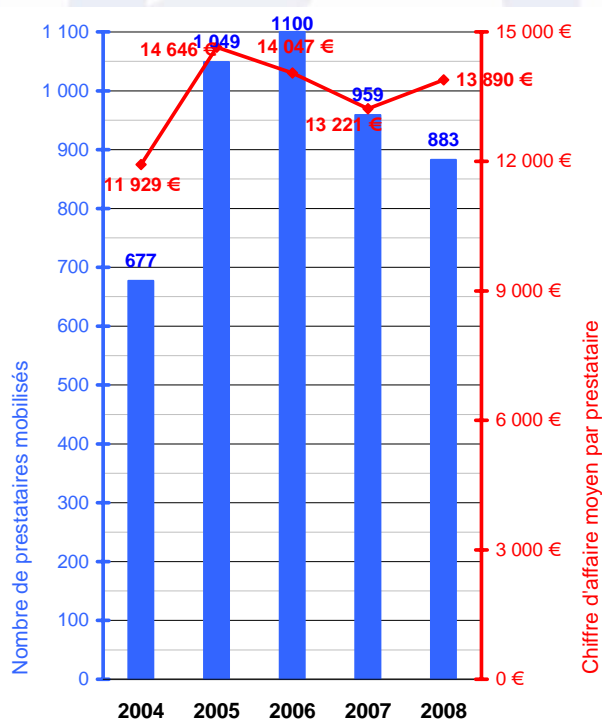
On note une légère progression des ingénieries collectives qui représentent 22% en 2008 contre 20% en 2007.

Le coût moyen d'une ingénierie collective augmente sensiblement : 12% de plus qu'en 2007. Le coût moyen par structure bénéficiaire se maintient à 2 360€*.

**moyennes calculées à partir des financements DLA*



Les prestataires mobilisés



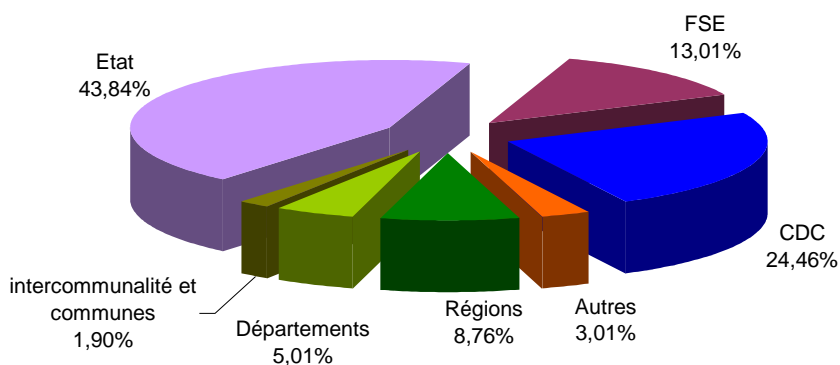
Les DLA ont fait appel à 883 prestataires sur les 2800 présents dans la base de données nationale Enée ; leur chiffre d'affaire annuel moyen évolue peu pour une durée moyenne d'intervention un peu plus courte (16 jours en 2008 et 20 en 2007).

LE FINANCEMENT DES DLA ET DES C2RA

Partenariat financier global, cofinancements inclus

Les données présentées ne concernent que 103 DLA sur les 104 existants.

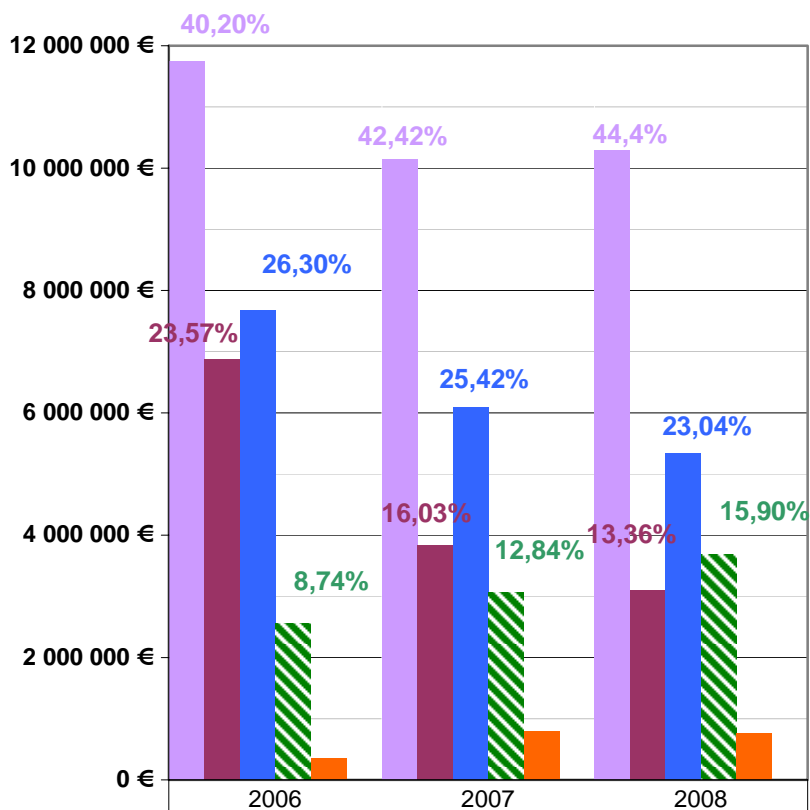
Budget consolidé des 103 DLA et des 19 C2RA



	2008
Etat	11 123 723 €
FSE	3 300 551 €
CDC	6 206 857 €
Autres	764 412 €
Régions	2 223 564 €
Départements	1 271 655 €
intercommunalité et communes	483 360 €
Budget total	25 374 122 €
part du fonds d'ingénierie	15 688 000 €

Partenariat financier des DLA, cofinancements inclus

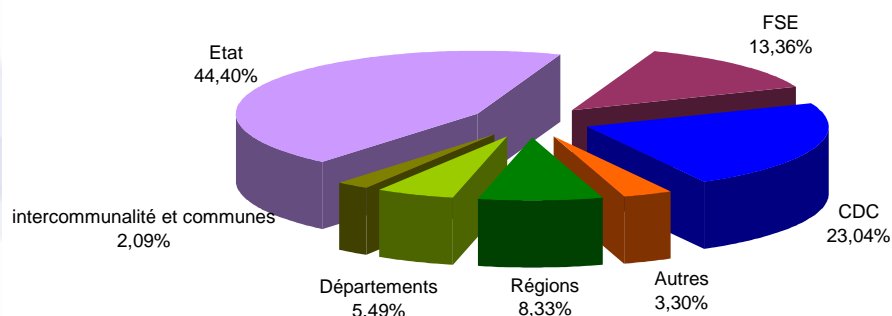
Budget annuel des DLA
(106 en 2007, 103 en 2008)



Etat	11 739 327 €	10 151 080 €	10 292 157 €
FSE	6 882 579 €	3 836 841 €	3 096 249 €
CDC	7 678 537 €	6 083 708 €	5 342 057 €
Collectivités locales	2 551 167 €	3 071 407 €	3 686 781 €
Autres	347 532 €	785 974 €	764 412 €
Budget total	29 199 142 €	23 929 010 €	23 181 656 €

En 2008, le fonds d'ingénierie des DLA s'élève à 14 959 000€

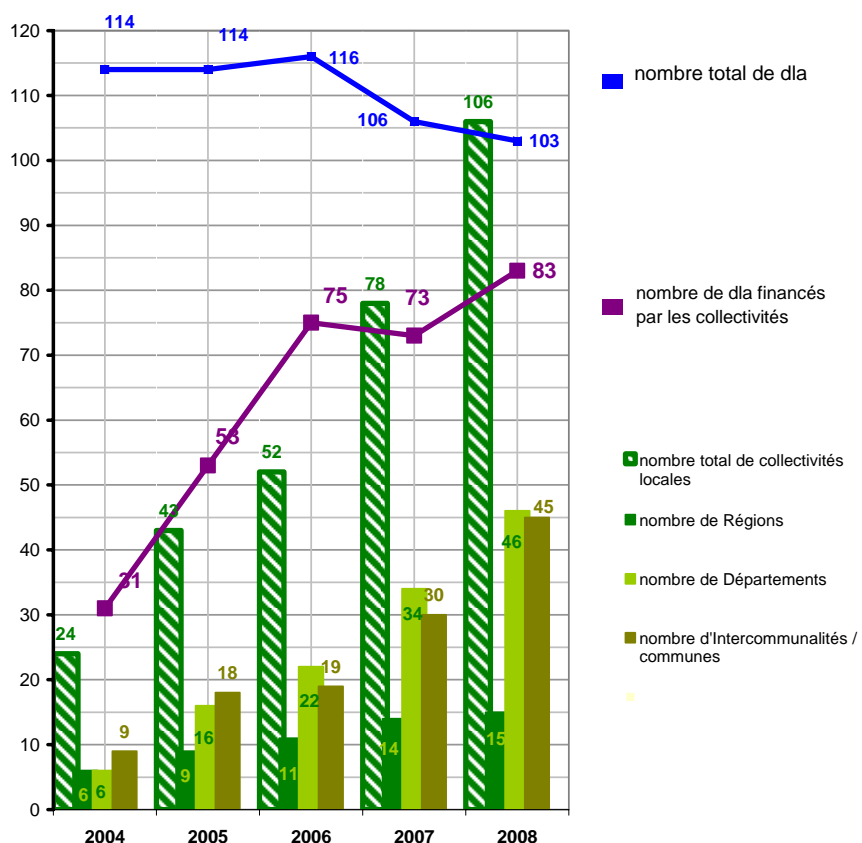
Partenariat financier des DLA



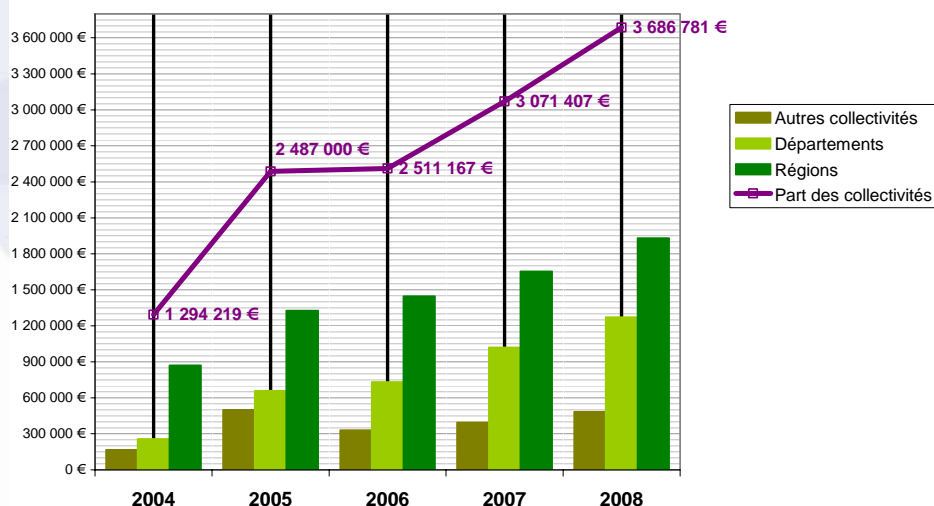
Rapporté au nombre de DLA, le budget global 2008 est le même qu'en 2007 (-0,3%).

On observe une très forte hausse de la participation des collectivités locales : +23,5%.

Les DLA cofinancés par les collectivités territoriales



Part des collectivités territoriales dans le budget des DLA



En 2008 81% des DLA sont financés par des collectivités territoriales, ils étaient 69% en 2007.

Le nombre de collectivités a considérablement augmenté puisqu'elles sont passées de 78 en 2007 à 106 en 2008 :

- 2 nouveaux Conseils Régionaux,
- 15 nouveaux Conseils Généraux.

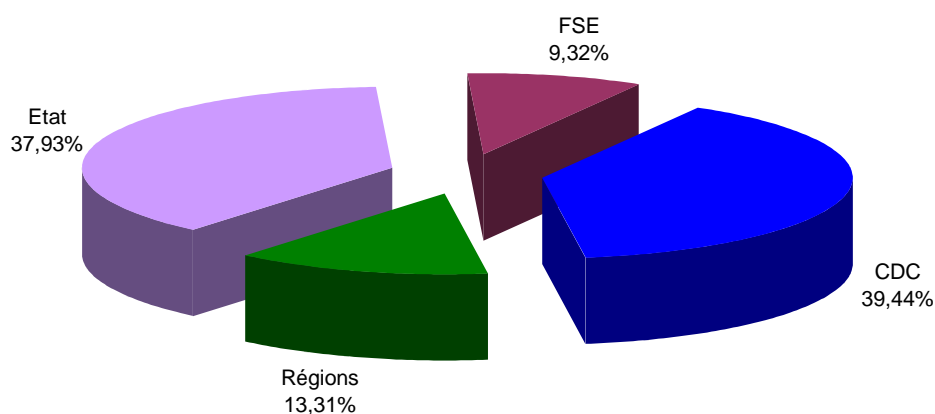
Le nombre de communes passe de 12 à 20, celui des Intercommunalités de 18 à 25.

Très nette progression du nombre de DLA co-financés :

- par les régions : 54 (52 en 2007)
- par les départements : 51 (40 en 2007)
- par les Intercommunalités : 19 (17 en 2007)
- par les communes : 15 (9 en 2007)

Partenariat financier des C2RA

Budget annuel des 19 C2RA



	2008
Etat	831 566 €
FSE	204 302 €
CDC	864 800 €
Régions	291 798 €
Budget total	2 192 466 €
part du fonds d'ingénierie	729 143 €

Les missions des C2RA

Les C2RA co-produisent avec les DLA des outils et des méthodes pour renforcer la qualité et la cohérence régionale des accompagnements de structures. Ils veillent à ce que ces productions soient partagées par l'ensemble des DLA de leur territoire.

Ils sont aussi un lieu de ressources, d'information et d'échanges en appui des DLA. En favorisant le lien entre ces derniers et les réseaux associatifs, les collectivités locales et les institutions, ils contribuent au renforcement de politiques régionales d'appui aux activités d'utilité sociale.

LA GOUVERNANCE DU DISPOSITIF DLA

Comités de pilotage DLA-C2RA et comités d'appui DLA

La composition des comités de pilotage et d'appui du dispositif a mis en évidence son ancrage dans les territoires et l'implication des acteurs locaux dans les instances de gouvernance du dispositif, tant au niveau des C2RA que des DLA.

En 2008 toutes les instances du dispositif ont enregistré une hausse sensible du nombre de partenaires associés : + 25% au niveau des comités de pilotage régionaux, + 11% dans les comités de pilotage DLA et + 18% dans les comités d'appui.

- L'Etat, à travers ses différents services (emploi, jeunesse et sports, action sanitaire et sociale, culture, environnement) est le premier acteur institutionnel du dispositif, il participe à son animation stratégique et technique.
- Les mouvements associatifs et les acteurs du financement ont renforcé leur présence dans les comités de pilotage C2RA et DLA et sont le premier partenaire des DLA dans les comités d'appui. Ils apportent leur expertise associative et enrichissent les préconisations d'accompagnement.
- La présence des collectivités territoriales se renforce également, tant au niveau du pilotage que dans l'appui technique.
- Les services de la Caisse des dépôts se concentrent dans les instances de pilotage des C2RA et des DLA favorisant sa participation à l'animation stratégique, en lien avec les autres partenaires financeurs du dispositif.
- La participation des autres acteurs (CAF, URSAFF, Maison de l'emploi, l'ANPE, etc.) est en forte augmentation.

Le tableau ci-dessous présente les principales catégories de partenaires et leur répartition dans les différentes instances (en nombre de personnes mobilisées).

	Comité de pilotage C2RA	Comité de pilotage DLA	Comité d'appui DLA	Total
Collectivités territoriales	59	183	203	445
Etat	111	250	245	606
CDC	22	86	9	117
Réseaux et acteurs du financement	54	146	333	533
Autres	36	102	120	258
Total	282	767	910	

Répartition des partenaires dans les instances DLA-C2RA

